



ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

PRE-INSCRIPTION A L'ECOLE

-Petite section Ecole Maternelle (enfants nés en 2016)

-CP Ecole Primaire



Pôle Solidarité
Service Jeunesse
43 Boulevard de la République
34590 MARSILLARGUES
Tél : 04.11.28.13.48/49
polejeunesse@marsillargues.fr

La campagne de pré-inscription débute le lundi 11 mars et se termine le vendredi 29 mars 2019

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administrative, le pôle jeunesse **dématématise ses dossiers d'inscription** : plus besoin de retourner son dossier au format « papier », vous pourrez le remplir en ligne et le renvoyer avec les pièces demandées.

De plus, la pré-inscription à l'école primaire et/ou maternelle et les inscriptions aux Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) s'effectuent en une **phase unique d'inscription et de validation**.

Comment pré-inscrire son enfant ?

1/- Pour toute nouvelle inscription (pré-inscription à l'école et à l'ALP : cantine, accueils matin-soir) le **dossier unique** est obligatoire, vous le trouverez sur le portail famille <https://marsillargues.portail-familles.net>

2/- Vous pouvez le compléter en ligne et le renvoyer avec les pièces demandées au polejeunesse@marsillargues.fr

Ou en remise directe : au pôle jeunesse, 43 boulevard de la République, tous les matins de 9h à 12h.

Une fois le dossier validé :

1/- Pour l'école maternelle, le Directeur de l'école prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous,

2/- Pour l'école primaire, l'admission vous sera confirmée par mail ou par téléphone par la Directrice de l'école.

3/- Vos informations seront enregistrées sur le portail famille pour les enfants qui seront inscrits aux accueils, vous serez alors destinataire d'un mail qui vous permettra d'activer votre compte famille.

Le compte famille vous permettra dès le 19 aout 2019 de réserver/modifier les garderies et les cantines, ainsi que d'effectuer les règlements.